

Le parquet en charge de l'instruction a demandé le 24 mai le renvoi en correctionnelle du laboratoire pharmaceutique [SERVIER](#) / T : 02.38.23.87.00 (siège à Gidy) pour "tromperie aggravée, escroquerie, blessures et homicides involontaires, et trafic d'influence" dans l'affaire du Médiateur. En dépit du pourvoi en cassation formé par l'avocat du groupe, le procès pourrait ainsi avoir lieu à l'horizon du T4 2018. www.servier.fr